

Nombre de Conseillers	
en exercice	: 29
présents	: 26
votants	: 29

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guémené-Penfao, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BARATHON, Maire.

Date de convocation : 16 mai 2023

Étaient présents : Isabelle BARATHON-BAZELLE, Philippe SOUCHAUD, Béatrice PERROT, Jacques LEGENDRE, Florence DE DEYN, Serge BESNIER, Céline SEURIN, Marie-Pierre GEORGET, Vincent DROUET, Jacques MICHEL, Liliane COUVREUR, Hubert TAUPIN, Guy AMOSSE, Isabelle DRION, Jean-Marc DROUET, Sylvie LECLERC, Olivier BREMONT, Julien LABADY, Angélique LAFONTAINE, Patrice LEVANT, Céline BOISSON, Audrey VALE DE VIGA, Aurélie BEYAERT, Serge ROBINET, Natalie BAER, Angélique FEUILLU formant la majorité des membres en exercice conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Étaient représentés conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :
Anne-Marie MARTINAUD ayant donné pouvoir à Audrey VALE DE VIGA ; Richard HERVÉ ayant donné pouvoir à Vincent DROUET, Pascal MOREAU ayant donné pouvoir à Florence DE DEYN
M. Julien LABADY a été élu secrétaire de séance.

Changement de dénomination

de l'actuel parking de la Tannerie en Parking du Marché

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la commission Urbanisme du 10 mai 2023

CONSIDERANT l'intérêt communal des lieux dans un contexte de réorganisation de la circulation en centre -bourg et de meilleure lisibilité des places de stationnement,

CONSIDERANT que la population est en attente d'informations liées au stationnement en centre-bourg et notamment aux abords du marché hebdomadaire le vendredi

CONSIDERANT la proposition faite en commission urbanisme de changer le nom du parking de la Tannerie pour le transformer en Parking du Marché, appellation plus lisible pour tous, considérée comme répondant à l'intérêt général de la commune et de ses habitants

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A 23 voix POUR, 1 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS

APPROUVE le changement du nom du parking de la Tannerie (Parcelle 3328 – Zone U), tel que situé sur le plan annexé à la délibération et sa dénomination « Parking du Marché » au nom de l'intérêt général local.

AUTORISE Mme le Maire à prendre toute mesure liée à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.
Guémené-Penfao, le 25 Mai 2023

Le Maire,
Isabelle BARATHON

